

FOAD AG54 | Mettre en place le décret tertiaire & déclarer vos bâtiments assujettis sur OPERAT (ADEME)

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

AGECIC
Floriane DUBESSAY
05.16.18.60.50
formation@agecic.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

PREVOIR : Ordinateur avec webcam ouverte
et micro, connexion internet stable.

Prérequis pédagogiques :

Connaissances générales du bâtiment.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

• Connaître ses obligations d'économies d'énergies pour ses/son site(s) tertiaire(s) • Mettre en conformité ses/son bâtiment(s) dans le respect des échéances • Connaître les objectifs de réduction à atteindre • Maîtriser la plateforme OPERAT pour la déclaration des consommations • Connaître les dérogations possibles, les sanctions • Programmer les travaux nécessaires à la réduction des consommations • Mettre en place un système de suivi et de management de l'énergie pour son/ses sites tertiaire(s)

Contenu et modalités d'organisation

Quelles obligations et quelle stratégie adaptées à son patrimoine • Le contexte du décret tertiaire et les critères de soumission à l'obligation • Décryptage du décret tertiaire illustré par des cas concrets • Le calendrier à respecter • Mettre en place une solution de collecte et de suivi de consommation énergétique de vos bâtiments. • Définir une année de référence par bâtiment respectant les critères imposés par l'ADEME. • Déclarer chaque année les consommations sur la plateforme OPERAT selon les critères de l'ADEME TD : Démonstration sur la plateforme OPERAT • Analyser et suivre les résultats des plans d'action de réduction énergétique. • Objectifs : réaliser 40% d'économie d'énergie en 2030 Le système de suivi et de management de l'énergie • L'année de référence • Le plan de comptage • La collecte des données (factures & consommations) • Décrypter l'audit énergétique réalisé (voir la formation AG25) • Plan d'actions (court terme et moyen terme) • Bâtir son schéma directeur énergétique (SDE) • Connaître les temps de retour sur investissement Le plan de rénovation énergétique et le plan de financement associé • Maîtrise d'œuvre, cahier des charges technique et pilotage • Réception de travaux pour vérifier les performances • Connaître les gisements d'économies possibles Dérogations, modulations & sanctions • Risque pathologique pour le bâtiment affectant sa structure ou son clos couvert ; modifications importantes des parties extérieures pour certains bâtiments classés ; non-conformité aux servitudes relatives au droit des sols, au droit de propriété, à la sécurité des biens et des personnes ou à l'aspect des façades ; changement de volume d'activité ; coût manifestement disproportionné par rapport aux bénéfices attendus.... Boite à outils • Solutions logicielles existantes pour l'automatisation de la collecte • Ressources complémentaires

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Non renseigné

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00346430	du 07/04/2023 au 07/04/2023	Granzay-Gript (79)	AGECIC		Non éligible	FPC
00346436	du 17/05/2023 au 17/05/2023	Granzay-Gript (79)	AGECIC		Non éligible	FPC
00346432	du 20/06/2023 au 20/06/2023	Granzay-Gript (79)	AGECIC		Non éligible	FPC
00346433	du 03/07/2023 au 03/07/2023	Granzay-Gript (79)	AGECIC		Non éligible	FPC
00346434	du 01/08/2023 au 01/08/2023	Granzay-Gript (79)	AGECIC		Non éligible	FPC

00373402du 29/01/2024 au
29/01/2024Granzay-Gript
(79)

AGECIC

Non
éligible

FPC

00373403du 02/04/2024 au
02/04/2024Granzay-Gript
(79)

AGECIC

Non
éligible

FPC

00512079du 06/05/2025 au
06/05/2025Granzay-Gript
(79)

AGECIC

Non
éligible

FPC

00512080du 01/10/2025 au
01/10/2025Granzay-Gript
(79)

AGECIC

Non
éligible

FPC